



04-05

L'année 2012 se termine et il est temps pour Fibois de dresser un bilan de cette nouvelle année écoulée. Un bilan positif bien sûr car le nombre d'adhérents à l'association est encore en augmentation et nous souhaitons qu'il en soit de même en 2013. Cette hausse de fréquentation n'est pas un hasard. Malgré la crise qui se fait de plus en plus pressente pour les artisans et PME que nous représentons, les professionnels s'intéressent, se forment, prennent de nouvelles orientations. Et tant mieux, car la filière bois est un des secteurs les plus actifs dans les Alpes du Sud. Comme vous le lirez dans les pages suivantes, nous avons le potentiel forestier et humain, des initiatives se mettent en place afin de renforcer l'économie locale. Dans ce numéro, une large place est donnée au bois local mais le dossier ne serait pas complet sans évoquer le chantier des ateliers de l'ONF réalisé sur la commune de Barrême. André Guirand, scieur à la retraite et administrateur de Fibois 04-05 nous offre son témoignage :

« Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier Fibois de sa volonté de faire bouger la filière bois 04-05, de sensibiliser les maîtres d'ouvrage lors de projets, de donner une place importante au bois de pays. L'atelier de Barrême en est un exemple. Soutenu par le Maire et son Conseil Municipal, il a été construit dans sa presque totalité, en bois local. Ceci a pu se faire avec l'aide de tous les partenaires de projet ainsi que de trois entreprises locales : l'entreprise Garcin de Sisteron, l'exploitation forestière Bayle de Selonnet et la Scierie Guirand de Villars-Colmars. Le tri et la qualité des bois correspondent bien au cahier des charges, ceci étant souvent le point faible « des bois de pays ». Vu la rigueur des trois entreprises, l'obstacle a été franchi. Ce chantier démontre qu'avec de la persévérance, on peut y arriver. Ceci est bien la preuve que « le bois avance » dans notre région. »

La ressource existe et peut donc être mobilisée avec la volonté de tous, comme cela a déjà été démontré à de très nombreuses reprises : base nautique d'Embrun (2004), Maison du bois de Méolans-Revel (2007)...etc. À ceci n'oublions pas les quelques 60 000 m³ de bois frais sciés qui sortent de nos scieries chaque année et qui sont, pour majeure partie, issus et utilisés sur nos territoires. Quant aux savoir-faire, Fibois 04-05 met toute son énergie à former les entreprises, à ouvrir d'autres perspectives pour faire de notre filière un secteur dynamique et compétitif. Dans cette logique, nous serons heureux de vous retrouver lors d'une formation, d'un colloque, d'une réunion ou encore sur un salon. Les événements ne manqueront pas en 2013 ! En attendant, toute l'équipe de Fibois 04-05 vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Sommaire

AGENDA	page 1
DOSSIER : bois local	page 2 et 3
• Partir de la ressource pour construire	
• Le travail du pin cembro dans le Queyras	
• Etat des lieux de la forêt des Alpes du Sud	
• Débardage par câble aérien : repousser les limites de l'accessibilité des bois	
RAPID INFO BOIS	
• Cartothèque de la forêt en PACA	page 4
• Formation parasismique	
• Compilation des défauts des bâtiments BBC	
• Formation étanchéité à l'air des menuiseries	page 5
• Voyage d'étude en Autriche	
• Concours Observ'ER	
• Plaquette « scierie »	
• AB&C devient Fibresud	
• Coup de neuf dans les locaux de Fibois	page 6
• Les formations du Gabion	
• Guide des sylvicultures de montagne	
• Exploitation forestière et réglementation	
EVENEMENT : colloque RT 2012 : « Menuiserie bois performante et durable »	page 7

Agenda

- **Formation « Eurocode 8 : réglementation parasismique appliquée aux bâtiments bois »** les 11 et 12 décembre à Sisteron (04). Info : Fibois 04-05
- **Journée technique « Construction Bois et risque sismique »** le 11 décembre à Embrun à destination des prescripteurs. Info : Fibresud 04 26 78 18 51
- **Colloque « RT 2012 : menuiserie Bois performante et durable »**. Jeudi 17 janv. 2013. Info : Fibois 04-05
- **Voyage d'étude en Autriche (Styrie)** du 31 janvier au 3 février 2013. Info : Fibois 04-05



Partir de la ressource pour construire, une autre approche de la construction bois

En juin dernier a été inaugurée une construction 100% locale sur la commune de Selonnet dans la vallée de la Blanche. M. Dou Nans, agriculteur de la commune, souhaitait agrandir son étable de 800m² et a fait appel à des professionnels locaux mais aussi à beaucoup de bon sens pour mener son projet à bien.

Profitant de prix avantageux sur le bois de la forêt communale, la famille Dou a souhaité utiliser des sapins et épicéas locaux pour réaliser cette construction. Sous les conseils avisés des agents de l'ONF et du charpentier ubayen Luc Sbrava, ils ont ainsi pu choisir puis abattre les arbres dont le bâtiment aurait besoin. Le transport jusqu'à la scierie Isoard à Seyne-les-Alpes a été assuré par la société Bayle, exploitant

forestier implanté à Selonnet.

Mais construire local n'a pas que des avantages. Il faut aussi et bien sûr tenir compte des contraintes imposées par la ressource matérielle et humaine. En effet, la scierie Isoard, de par son équipement, est limitée sur la longueur des sciages. Le charpentier, Luc Sbrava de la Bréole a donc fait appel au bureau d'études structurelles E. Tech Bois pour qu'il conçoive une ossature en adéquation avec l'ensemble de ces contraintes : faibles sections et bois non séchés.

Mission accomplie pour le BET de Sisteron qui a proposé une structure triangulaire originale et a permis, en plus de répondre au cahier des charges, d'économiser près de 4 m³ de bois par rapport aux calculs initiaux. Le chan-



tier (hors bardage) a tout de même nécessité 76m³ de bois, 800 boulons et 1000m² de couverture. Bel exemple de chantier associant bois et compétences locales tout en restant économiquement pertinent.

Intervenants du chantier :

- Charpente : Luc Sbrava
- Exploitation forestière : Bayle SARL
- Scierie : Isoard
- Bureau d'études bois : E.Tech.Bois

Débardage par câble aérien : repousser les limites de l'accessibilité des bois

du câble, resté en haut, de remonter la charge. Le cabliste actionne alors le câble tracteur pour hisser les bois au chariot et ensuite faire filer celui-ci sur le câble porteur jusqu'à l'aire de dépose en amont de la coupe. C'est là que les grumes seront triées, tronçonnées et entreposées à l'aide d'une tête d'abattage montée sur pelle mécanique. Les 700m³ de bois martelés par l'ONF seront récoltés en un mois, installation et démontage compris.

Une alternative efficace en terrain difficile

Ce procédé ancien a été réintroduit dans nos départements par l'entreprise Campero et Dettwiler très récemment. Les entreprises locales qui possédaient ce savoir-faire ont, depuis une vingtaine d'années, délaissé les câbles au profit d'engins forestiers. L'aménagement du territoire et la création de dessertes forestières ont participé à ce phénomène de mécanisation.

Si le câble aérien a un rendement moins important qu'un débardage mécanisé, il possède néanmoins de nombreux atouts lui permettant de se positionner sur des chantiers à fortes contraintes : pentes supérieures à 45%, milieux protégés, pistes inexistantes, etc. Il évite des créer des traines et des pistes et d'endommager les sols qui ne subissent plus la pression des pneus des engins. Il permet aussi de

mobiliser plus de bois en repoussant les limites de l'accessibilité de nos forêts !



Caractéristiques techniques :

- Installation d'un câble porteur de 800 mètres de long
- Distance de débardage : 60 mètres
- Capacité de charge maximum : 3 tonnes
- Pente : 35%
- Durée d'installation du dispositif : 3 jours et demi

Intervenant du chantier :

SARL Campero et Dettwiler
25 Rue Droite
06660 ST ETIENNE DE TINEE
Tél. 06 03 25 26 10

Le travail du pin cembro dans le Queyras : rencontre avec Jean Poulet, ébéniste à Aiguilles

En entrant dans l'atelier, c'est une douce odeur de sève de pin qui vous accueille, celle du pin Cembro, arbre emblématique du paysage queyrasin. Jean Poulet est ébéniste mais c'est surtout un artiste qui réalise des meubles uniques en s'inspirant du savoir-faire des anciens. Il crée du mobilier aux formes rustiques adaptées au mode de vie plus rude d'antan et ornés de volutes, fleurs et symboles sculptés dans le bois à la gouge et inspirés de la renaissance italienne du VI^{ème} siècle.

En ce qui concerne le choix de ses bois, M. Poulet préfère là aussi jouer la carte de l'authenticité. Toutes ses réalisations sont en bois de pays acheté

aux exploitants forestiers locaux puis sciés par Jean-Luc Lemaitre, scieur mobile installé à Château-Queyras. Il les fait ensuite sécher naturellement, leur laissant ainsi prendre la patine qui fera leur charme. Cette passion du mobilier ancien n'est pourtant pas anachronique. La preuve en est avec une cuisine réalisée pour une résidence secondaire sur la commune d'Aiguilles. Ce chantier composé de nombreux éléments - meubles hauts et bas, armoire pour réfrigérateur surmontée d'une niche, meuble à facettes, hotte et vaisselier d'angle - a nécessité près de 140 heures de travail. Fabriqué entièrement en pin cembro, étagères comprises, il allie parfaitement tradition et modernité.



Pour en savoir plus :
Ebénisterie Jean Poulet
Le Canton
05470 AIGUILLES
Tél : 04 92 46 77 04

Etat des lieux de la forêt des Alpes du Sud

L'institut national de l'information géographique et forestière a publié « La Forêt en chiffres et en cartes » en juillet dernier. Ce document s'appuie sur les données issues des campagnes d'inventaire de 2007 à 2011 pour donner une photographie de la forêt française aujourd'hui.

Pas de grande surprise dans ce document qui rappelle la place de mauvais élève de la France par rapport à ses voisins européens en ce qui concerne le reboisement après coupe. Alors que la Suède et la Finlande arrivent en tête avec un taux de reboisement de 70%, la France n'atteint pas les 30% (la moyenne européenne étant de 32,2%). Outre les conséquences en termes d'effondrement de la production nationale de plants forestiers, des interrogations sont posées quant à la pérennité d'une ressource de qualité pour les décennies à venir.

Record de surface boisée dans les Alpes du Sud

Pourtant la France est un pays de forêt, pas de doute sur ce point : celle-ci couvre 16,3 millions d'hectares soit presque 1/3 du territoire et la surface forestière est en constante augmentation. Les Alpes du Sud se situent dans cette moyenne nationale mais les Alpes-de-Haute-Provence détiennent un taux de surface boisée record : 55% de territoire. Elles se placent ainsi au 5^{ème} rang des départements les plus boisés de France derrière la Corse du Sud, le Var, les Landes et les Alpes-Maritimes. Certaines communes des Hautes-Alpes détiennent un taux de boisement voisin de 80 %.

Mairies, faites diagnostiquer vos forêts !

Marc Petiteau de la DDT 05 explique ce phénomène d'accroissement naturel de la forêt par la déprise agricole mais il le pondère car si la forêt s'étend en surface, elle ne se développe pas pour autant en qualité. En effet, les aires de pastoralisme d'autrefois sont aujourd'hui devenues des forêts qui appartiennent très souvent aux communes et qui jusque là ne relevaient pas du régime forestier. Il insiste sur les intérêts que les élus auraient à demander un diagnostic

de leur forêt (accessibilité, peuplement,...) à l'ONF afin de pouvoir mettre en place un plan d'aménagement sur les forêts susceptibles d'exploitations régulières. Plan qui permettra d'intervenir au bon moment pour les 1^{ères} coupes d'éclaircie, gage d'une gestion qualitative de la forêt. Ces éclaircies pourraient également avoir pour conséquence de réouvrir au pastoralisme des espaces importants aujourd'hui totalement fermés.

Des arbres et des Hommes

Qu'elle soit privée ou publique, la forêt des Alpes du Sud a un véritable potentiel. Cependant, le développement économique du territoire passe par une sylviculture durable qui ne peut être réalisée sans compétence. M. Petiteau regrette le manque de moyens et de personnel de terrain tant à l'ONF, aux services de l'Etat, qu'en forêt privée, alors que des interventions sylvicoles seraient utiles en tous points du territoire.

Les forêts de production actuelles ont une origine très souvent artificielle (forêts domaniales, boisements subventionnés, périmètres de boisements RTM (Restauration des Terrains de Montagne). Miser uniquement sur le reboisement naturel ne permettra probablement pas de satisfaire l'ensemble des besoins en bois d'œuvre de demain.

La situation actuelle n'augure rien de bon pour les années à venir où le bois sur pied économiquement intéressant risque de se raréfier. A chacun, à son niveau, de faire changer la donne.

Source : © IGN 2012 et DDT 05.

Pour télécharger le document de l'IGN, rendez-vous sur : www.ifn.fr



Cartothèque de la forêt en PACA, un des nouveaux outils de l'OFME au service des forestiers

Les Communes forestières et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur animent l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne. Afin d'améliorer la diffusion des informations forestières, l'Observatoire s'est récemment doté de nouveaux outils de connaissance et d'aide à la décision pour l'élaboration des politiques forestières en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La deuxième édition des « Données & Chiffres-clés de la forêt méditerranéenne » propose une synthèse régionale des problématiques forestières et de leurs évolutions. Elle est diffusée à l'ensemble des partenaires forestiers, et téléchargeable sur le site de l'Observatoire (www.ofme.org).

Pour répondre à des besoins plus précis des acteurs locaux, l'Observatoire met à disposition une cartothèque interactive. Également accessible à partir du site de l'Observatoire (www.ofme.org/cartothèque), cet outil communique les principaux indicateurs permettant de caractériser la forêt et ses activités en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En parallèle, l'Observatoire répond à des demandes spécifiques d'information et de données permettant d'intégrer la composante forêt-bois dans une étude ou un projet d'aménagement ou de développement forêt-bois.



Contact : Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél. 04 42 65 43 93 - E-mail: paca@communesforestieres.org

Formation parasismique appliquée aux bâtiments bois

Fibois 04-05 organise une nouvelle session de formation sur le thème : Eurocode 8, réglementation parasismique appliquée aux bâtiments bois. Elle se tiendra les 11 et 12 décembre 2012 à Sisteron. Ces deux jours de formation technique s'adressent aux bureaux d'études structures et aux entreprises de charpente intégrant un BE.

En effet, les concepteurs bois sont depuis le 1^{er} mai 2011 face à une nouvelle réglementation sismique qui concerne une large partie du territoire des Alpes du Sud. Fibois 04-05 leur propose donc une formation qui leur permettra de maîtriser la réglementation parasismique, de savoir calculer et dimensionner des structures avec l'Eurocode 8 mais également de repérer les défauts et de les corriger.

Cette formation est dispensée par Sergio Medel, responsable technique (MDbat) pour la partie « Théorie, calcul et application » et par Laurent Anglesio, ingénieur bâtiment (E Tech Bois) pour la partie « Dispositions constructives bois ». Pour plus d'informations, contactez Fibois 04-05.

Parallèlement, Fibresud organise à Embrun le 11 décembre une journée technique à destination des maîtres d'ouvrage, prescripteurs, architectes, etc. Cette journée d'information intitulée « Construction Bois et risque sismique » sera un condensé de ce qu'il faut savoir avant de construire en zone sismique.

Pour plus d'informations, contactez Fibresud au 04 26 78 18 51.

Compilation des défauts rencontrés dans les bâtiments basse consommation.

L'agence pour la qualité de la construction (AQC) a rendu publics les résultats d'une enquête menée en 2011 concernant les problèmes rencontrés après livraison de bâtiments basse consommation.

En conception : ponts thermiques et surchauffes estivales

Concernant la construction bois : on relève parfois des défauts de conception qui engendrent surchauffes estivales et en intersaison ainsi que des problèmes de ponts thermiques (au niveau des planchers intermédiaires,

des planchers bas et des seuils de portes et baies vitrées).

En phase chantier : étanchéité à l'air et problèmes d'humidité

Pour ce qui est de la phase chantier, le point sensible reste l'étanchéité à l'air : fuites d'air par les passages des solives ou des poteaux traversant la membrane d'étanchéité, par les fissures des poutres et des poteaux, mauvaises jonctions murs/toit et plancher/façade, etc.

L'autre élément qu'il faut prendre en compte en construction bois c'est

l'humidité. Un problème vaste qui se rencontre principalement sous deux formes. Tout d'abord, il peut s'agir d'accumulation d'eau dans l'isolant lorsque les panneaux à ossature bois sont préfabriqués et qu'ils ont été exposés à la pluie durant leur transport ou leur stockage. C'est pourquoi le bûchage de ces éléments devrait être systématique. Ensuite, il peut apparaître sous la forme de moisissures sur les parois, dans l'isolant et des déformations de menuiseries dues à l'incapacité du bâtiment à sécher en phase chantier alors que les systèmes de ventilations ne sont pas opérationnels et que le bâtiment est étanche.

Formation Etanchéité à l'air des menuiseries extérieures

Fibois 04-05 met actuellement au point une formation « Etanchéité à l'air des menuiseries, conception et pose ». Au menu de cette journée de formation : un peu de théorie et surtout de la pratique avec manipulation des produits, pose de menuiseries sur module technique et test d'étanchéité à l'air pour aborder la RT 2012 avec sérénité. Renseignez-vous auprès de Fibois 04-05.

Concours Observ'ER : le gagnant est haut-alpin

Eric Boissel, architecte et constructeur de maisons bois s'est vu remettre, le 18 octobre dernier au musée océanographe de Paris, le premier prix du concours Observ'ER « Habitat Solaire, Habitat d'aujourd'hui » dans la catégorie maison individuelle avec la maison de La Garde (05).

Ce trophée récompense les réalisations bioclimatiques les plus innovantes selon des critères très précis : consommation énergétique, choix des matériaux et des énergies renouvelables utilisées, respect de l'environnement, etc.



Plaquette « Ayez le réflexe Scierie pour votre approvisionnement en bois local »

Assez de chercher des produits sans savoir qui fait quoi ? Fibois 04-05 propose de réunir dans une plaquette l'ensemble des produits bois fabriqués localement par les scieries des Alpes du Sud. Bardage, bois de coffrage, pannes et chevrons ou bois ronds fraisés sont autant de produits disponibles localement, faisons le savoir !

La plaquette sera disponible en début d'année, demandez-la !

AB&C devient Fibresud...



Le 26 septembre 2012, les adhérents de l'Association Bois & Construction (AB&C), labellisée PRIDES par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire. A cette occasion, les professionnels et structures institutionnelles de la filière régionale forêt-bois présents ont validé un projet de modifications statutaires : objet, raison sociale, mode de Gouvernance... A présent connu sous le nom de « Fibresud, Pôle Méditerranéen de la Forêt et du Bois », le Prides est la structure régionale fédératrice représentative de l'ensemble des acteurs de la filière amont-aval, qui coopère dans les territoires avec ses partenaires, notamment Fibois 04-05, l'un des Membres fondateurs. A l'issue de cette réunion très constructive présidée par MM. Coulomp et Anglesio, les invités ont participé au « Colloque Le Bois dans la Ville », co-organisé par Fibresud et Bois.com, qui a réuni près de 200 participants : maîtres d'ouvrage publics et privés, architectes, bureaux d'études, entreprises bois-construction...

Depuis, Fibresud a, entre autres, organisé les « Assises du Bois » à Marseille les 26 et 27 novembre dernier où les « Trophées du bois 2012 » ont été décernés. Pour en savoir plus sur les projets primés et pour mieux connaître les activités de Fibresud, rendez-vous sur : www.fibresud.org.

Coup de neuf dans les locaux de Fibois 04-05 et du SEFSAM

Les élèves de 1^{ère} du Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur du Lycée Professionnels Pourtrain ont relevé un défi de taille cette année : aménager les bureaux de Fibois 04-05 et du syndicat des exploitants forestiers et scieurs Alpes Méditerranée. L'objectif : mettre les 15 élèves en situation réelle. Dès septembre, la classe s'est rendue dans les locaux de l'association à Sisteron afin de déterminer ensemble le cahier des charges du projet, de prendre les cotes et de discuter des besoins et des solutions. Les élèves sont aussi venus avec une surprise : l'idée d'une table ronde composée de 16 essences des Alpes du Sud.

Certaines de ces essences seront faciles à trouver : mélèze, épicéa, pin cembro, etc. Pour d'autres, peu ou pas utilisées en menuiserie, nous faisons appel à vous afin de dénicher au fond des ateliers des morceaux de platane, olivier, hêtre, chêne, noyer, frêne, orme, ou autres essences de section 45 x 31 x 4,5 cm.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite...



Formations à l'éco-construction du Gabion

Le Gabion, centre de formation spécialisé dans l'éco-construction, la restauration du patrimoine et la rénovation du bâti ancien, propose les stages suivants :

- Poêle de masse du 3 au 7 décembre 2012
- Charpente ferme sur poteaux du 28 janvier au 1^{er} février 2013
- Menuiserie initiation du 4 au 8 février 2013

Toutes les formations : www.legabion.org
Contact : 04 92 43 89 66 - formation@legabion.org

Guide des Sylvicultures de Montagne

Alpes du Sud françaises

Destiné aux gestionnaires forestiers, ce guide concerne la gestion des forêts ayant une fonction de production ou un rôle de protection contre les aléas naturels. Il regroupe toutes les informations disponibles pour la sylviculture des principales essences sud-alpines : pin noir d'Autriche, pin sylvestre, pin à crochets, mélèze d'Europe, sapin pectiné, épicéa commun, cèdre de l'Atlas, hêtre et chêne pubescent.

Ce guide propose d'abord une démarche de diagnostic du rôle de protection physique et des contraintes d'exploitation, ainsi qu'une clef de décision permettant d'établir des priorités d'intervention. Ensuite, sont définis, pour chaque type de situation et de peuplement, des scénarios de gestion et des règles d'intervention. La dernière partie rassemble des éléments de connaissance sur divers sujets transversaux auxquels les clefs de diagnostic ou les fiches de gestion font référence.

Cet ouvrage, élaboré dans le cadre du projet européen INTERREG «Gestion durable des forêts de montagne», par l'ONF en collaboration avec le CRPF, l'INRA et l'IRSTEA est le pendant pour les Alpes du Sud du «Guide des sylvicultures de montagne - Alpes du Nord françaises».

Il a été présenté le 25 octobre 2012 à Sisteron aux institutions de la DRAAF, du Conseil Régional, de la DREAL PACA, aux institutions départementales ainsi qu'aux nombreux partenaires de la Région PACA et de la Drôme : Parcs naturels régionaux, associations départementales de communes forestières, centres régionaux des propriétaires forestiers et représentants de la filière bois.

Vous pouvez télécharger le guide complet sur le site www.onf.fr

Exploitation forestière et réglementation

Le Syndicat des Exploitants Forestiers et Scieurs Alpes Méditerranée et la MSA organisent une journée d'information à destination des exploitants forestiers à Sisteron en janvier. Au programme de cette journée : rédaction de la nouvelle fiche pénibilité par l'employeur, point sur le décret de 17 décembre 2010, les changements relatifs à la procédure d'installation en tant qu'exploitant forestier et les aides financières apportées par la MSA.

Pour plus d'informations, contactez le SEFSAM : 04 92 33 18 01.



Colloque RT 2012: la menuiserie bois performante et durable

Maison du bâtiment, le jeudi 17 janvier 2013

Fédération BTP 05 - 2 cours Emile Zola - 05000 GAP (plan au verso)

Conférences - Retours d'expérience - Espace exposition

Programme des conférences

8h30 : Café d'accueil

9h : Introduction par Eric Ranger, menuisier et administrateur de Fibois 04-05.

9H10 : LES CRITÈRES DE PERFORMANCE ET LA RÉGLEMENTATION

Adrien Parquier, référent menuiserie à la Fédération Française du Bâtiment, nous donnera sa définition de la menuiserie performante bois en s'appuyant sur les exigences des normes et de la réglementation. Il reviendra notamment sur le nouveau DTU 36.5.

Suivi d'un temps de questions – réponses avec la salle

10H : LES LABELS ET MARQUES DE PERFORMANCE, COMMENT FAIRE LE BON CHOIX?

Adrien Parquier, poursuivra son propos par une présentation des marques et labels en mettant l'accent sur le label menuiseries 21.

Suivi d'un temps de questions – réponses avec la salle

11H : CONCEVOIR DES FENÊTRES POUR MAISONS PASSIVES

Jean-Louis André, menuiserie André (26), nous détaillera son parcours et expliquera ce qu'est une fenêtre passive en terme de feuillure, d'assemblage, de vitrage et de pose.

Suivi d'un temps de questions – réponses avec la salle

12h30 : Pause déjeuner

14H : MENUISERIES PERFORMANTES ET VENTILATION MAITRISÉE

Charles Mongeon, Bureau d'études Fil d'air, reviendra sur la notion d'étanchéité à l'air dans le bâtiment et proposera un exposé illustré de cas pratiques sur l'importance d'une ventilation maîtrisée.

Suivi d'un temps de questions – réponses avec la salle

14H30 : IMPACT DES MENUISERIES SUR LE BÂTIMENT

Olivier Allio, Bureau d'études Renergetic, s'intéressera aux menuiseries et à leur impact sur la performance globale du bâtiment. Il étayera son propos par plusieurs exemples: pose d'un volet roulant, simulation selon les vitrages, etc.

15H : LE TEST AEV

Projection du film documentaire sur l'entreprise Estrayer SARL lors du passage de trois de ses menuiseries au test AEV. Suivi du témoignage de Denis Estrayer.

16H : LE TEST D'ÉTANCHEITÉ À L'AIR

Retour d'expérience de Laurent Anglesio, E. Tech Bois. Tests réalisés sur des bâtiments ossature bois.

16H30 : LES AIDES FINANCIÈRES ET LES DISPOSITIFS EXISTANTS

Jean-Yves Mudry de la Chambre de Commerce et d'Industrie 05 et Stéphanie Soulas de la Chambre des métiers 05 exposeront les aides en vigueur pour les entreprises de menuiseries

17H : ARGUMENTAIRE CLIENT : LES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES AUX PARTICULIERS EN NEUF ET EN RÉNOVATION.

Brigitte Lebioda, attachée à l'Espace Info Energie de Gap, fera le point sur les aides financières 2013 pour les particuliers ayant un projet en neuf et en rénovation.

Suivi d'un temps de questions – réponses avec la salle

Espace exposition

Dans l'espace exposition, venez découvrir les solutions pour améliorer les performances de vos menuiseries durablement:

- Produits assurant l'étanchéité,
- outillage,
- quincaillerie performante,
- produits de finition,...

Techniciens et industriels seront à votre écoute pour répondre à vos questions et présenter leurs nouveautés.

FIBOIS 04-05
Interprofession de la filière bois des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes,
Parc d'Activités du Val Durance, 04200 SISTERON
Tél. 04 92 33 18 03 - fax 04 92 62 61 81 - E-mail : fibois@fibois04-05.com
www.fibois04-05.com
Impression : Imprimerie Nouvelle, 64 rue Droite, 04200 Sisteron
Directeur de publication : André Guirand
Fibois est partenaire de France Bois Forêt et adhérent de FBR
Pour contacter la rédaction : claire.harmand@fibois04-05.com
I.S.S.N. : 2112-7328
Cette revue est imprimée sur du papier certifié FSC, ISO 14001

Avec le soutien de :



FIBOIS 04-05, INTERPROFESSION DE LA FILIÈRE BOIS DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE ET DES HAUTES-ALPES
Maison de l'entreprise, Parc d'activité Val Durance, 11 allée des Genêts, 04200 SISTERON
Tél: 04.92.33.18.03 - Fax: 04.92.62.61.81
E-mail: claire.harmand@fibois04-05.com
www.fibois04-05.com



INFORMATIONS PRATIQUES

- Le jeudi 17 janvier 2013 de 8h30 à 18h
- Lieu: Maison du Bâtiment
Fédération BTP 05, 2 cours Emile Zola, 05000 GAP
- Covoiturage possible, contactez-nous.

Stationnement

Parking Muret: Gratuit et à proximité de la maison du bâtiment.

TARIFS

- Adhérents Fibois 04-05 _____ 50 €
- Non adhérents _____ 75 €
- 2nd et suivants d'une même entreprise: - 20%
- Repas inclus

Pour plus de renseignements:

www.fibois04-05.com

Tél: 04.92.33.18.03 ou claire.harmand@fibois04-05.com

Plan d'accès



Bulletin d'inscription

Nombre de places limité, réservation obligatoire.
Aucune inscription ne pourra être faite le jour même.

Entreprise :

N° SIRET:

Nom(s) et prénom(s) du/des participant(s):

Adresse :

E-mail :

Tél. :

Fax:

Je souhaite participer au colloque «RT 2012: la menuiserie bois performante et durable » et je joins à ce bulletin d'inscription le règlement de _____ € (voir grille des tarifs ci-dessous) par chèque libellé à l'ordre de Fibois 04-05.

Fait à _____, le _____

Signature _____

Bulletin à renvoyer avant le **lundi 7 janvier 2013** à:
Fibois 04-05, Maison de l'entreprise,
11 allée des Genêts, Parc d'activités Val Durance
04200 SISTERON

**LE NOMBRE DE PARTICIPANTS ÉTANT LIMITÉ,
L'INSCRIPTION SE FERA PAR ORDRE D'ARRIVÉE DES
BULLETINS D'INSCRIPTION ACCOMPAGNÉS DU CHÈQUE.**
Le prix comprend l'entrée et le repas du midi

	TARIF	Quantité	TOTAL
Tarif adhérents Fibois 04-05	50 €		
→ A partir du 2 ^{ème} d'une même entreprise	40 €		
Tarif non-adhérent	75 €		
→ A partir du 2 ^{ème} d'une même entreprise	60 €		
Adhésion à l'interprofession 2013 (facultatif)			
→ Entreprise de moins de 10 salariés	70		
→ Entreprise de 10 salariés et plus	80		
TOTAL Net (Association non-assujettie à la TVA)			

Les partenaires de cette journée

